



La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et GMF ont créé le Prix Hélioscope-GMF en 1998 pour récompenser les actions exemplaires de coopération entre les différents services ou métiers de l'hôpital au bénéfice du malade.

Depuis 1989, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France œuvre pour améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées.

Pour GMF, l'un des principaux assureurs de particuliers en France et premier assureur des agents du service public, ce Prix illustre sa volonté d'accompagner et de s'impliquer auprès des équipes hospitalières, en s'appuyant sur des valeurs d'entraide et de solidarité humaine.

DOSSIER DE CANDIDATURE 2017

Dossier téléchargeable sur

www.vivre-gmf.fr ou sur www.fondationhopitaux.fr

DÉCLOISONNER L'HÔPITAL AU BÉNÉFICE DU MALADE : QUELLE ACTION AVEZ-VOUS DÉJÀ RÉALISÉE ?

Etablissement :
Adresse :
Téléphone : Mail :
Directeur de l'établissement : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Responsable du dossier : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Fonction :
Téléphone : Mail :
Date, signature et cachet du Directeur de l'établissement



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique
Mieux vivre l'hôpital,
c'est aussi guérir.

13, rue Scipion 75005 Paris



ASSURÉMENT HUMAIN

148 rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

**A RETOURNER
EN DEUX
EXEMPLAIRES
AU PLUS TARD
LE 31 MARS 2017**

RECOMMANDATIONS

IMPORTANT :
**Le Prix Hélioscope-GMF récompense des initiatives
qui ont déjà été concrétisées et évaluées après réalisation.**

Votre **dossier** devra **avoir reçu obligatoirement l'approbation du Directeur** de votre établissement.
Ce formulaire de candidature devra être revêtu de son visa.

Les dossiers devront être adressés en **deux exemplaires au plus tard le 31 mars 2017 à la
Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.**

Les dossiers envoyés ne seront en aucun cas restitués.

Les dossiers non conformes ne seront pas présentés au jury.

La sélection des dossiers sera effectuée par un jury conjoint Fondation et GMF en fonction de :

- la cohérence du dossier avec l'objectif du Prix Hélioscope-GMF,
- la diversité des différents partenaires, services et métiers impliqués dans la réalisation,
- l'évaluation qualitative et quantitative des résultats pour le malade, ses proches et le personnel hospitalier.

Le jury se prononcera sans appel et vous serez informé de ses décisions en mai 2017.

Cinq prix seront décernés lors de la cérémonie de remise officielle qui aura lieu fin juin 2017 :

1^{er} Prix : 7 500 €

2^e Prix : 6 000 €

3^e Prix : 4 500 €

4^e Prix : 3 000 €

5^e Prix : 1 500 €

**Pour connaître les conditions complètes de participation, reportez-vous au Règlement du
Prix Hélioscope-GMF, disponible sur www.vivre-gmf.fr ou www.fondationhopitaux.fr.**

PRIX HÉLIOSCOPE-GMF

Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France
13, rue Scipion - 75005 Paris

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Mr Jean-Luc LEPAN, responsable des projets
Tél. : 01 40 27 45 90 - jeanluc.lepan@fondationhopitaux.fr
www.fondationhopitaux.fr

Les données personnelles communiquées sont nécessaires au traitement de la participation au Prix Hélioscope-GMF. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 (article 39), les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification et de suppression des données les concernant en adressant une demande à : Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France - Prix Hélioscope-GMF - 13 rue Scipion - 75005 PARIS



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique
Mieux vivre l'hôpital,
c'est aussi guérir.

13, rue Scipion 75005 Paris



ASSURÉMENT HUMAIN

148 rue Anatole France
92300 Levallois-Perret